

**Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'Etat**  
**Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la**  
**culture**

## **Inauguration de la Résidence Plantzette**

**Mardi, 03 mars 2020, 10h30, EMS Résidence Plantzette, Siere**

---

**La version orale fait fois.**

**Monsieur le président du Comité de  
ProjetSanté, Alain Perruchoud**

**Monsieur le vice-président du Comité de  
ProjetSanté, Olivier Salamin**

**Monsieur le directeur de ProjetSanté,  
Dominique Epiney**

**Madame la présidente du CMS de la région de  
Siere, Laetitia Massy**

**Monsieur l'architecte cantonal et chef du  
Service immobilier et patrimoine, Philippe  
Venetz**

**Monsieur le chef du Service de la santé  
publique, Victor Fournier**

**Monsieur le lauréat du concours d'architecture,  
Ludovic Schober**

**Mesdames, Messieurs, Chers invités,**

**Mesdames et Messieurs**

Il y a des projets qui fonctionnent bien dès le départ. Celui de la « Résidence Plantzette » en est un !

Je suis donc particulièrement heureuse d'être avec vous aujourd'hui pour l'inauguration de ce bel écrin.

J'aimerais rappeler que la Clinique Sainte-Claire a appartenu jusqu'en 2012 à la fondation de la Providence, créée en 1935 par la Fraternité Franciscaine de Jésus-Prêtre.

En 2012, conformément à l'ordonnance sur le transfert des infrastructures hospitalières et comme tous les établissements intégrés à l'époque au Réseau Santé Valais, le complexe de la Clinique Ste-Claire a été transféré à l'Etat du Valais.

Entre-temps, le destin de la Clinique Ste-Claire est devenu de plus en plus incertain au vu de la diminution d'activité constatée et de l'évolution de la médecine hospitalière.

Répondant à la proposition du Conseil d'Etat, les délégués des communes de Sierre et Région ont décidé à l'unanimité, en avril 2016, de racheter la clinique et de la transformer en établissement médico-social.

Afin que ce projet puisse voir le jour, le Grand Conseil a octroyé, en novembre 2017, un subventionnement cantonal de 5.8 millions de francs pour le financement de sa transformation.

J'aimerais souligner que ce rachat a été effectué dans un climat de parfaite collaboration.

ProjetSanté a assuré la transition avec un grand professionnalisme et je tiens sincèrement à les en remercier.

Je me réjouis également que ProjetSanté ait attribué l'exploitation du futur EMS au centre médico-social de la région de Sierre.

Ce CMS a toujours été avant-gardiste ! Je pense notamment aux appartements Domino ou à l'aide apportée aux proches aidants.

Désormais, il est le premier CMS à se voir confier l'exploitation d'un EMS.

Le but est d'intensifier la coordination des soins de longue durée, permettant ainsi aux personnes âgées concernées de bénéficier de prestations adaptées à l'évolution de leurs besoins.

Je rappelle enfin que ce projet a été possible grâce à une coopération intercommunale exemplaire qui caractérise la Région de Sierre-Loèche. Les communes ont œuvré ensemble pour relever rapidement le défi du vieillissement de leur population.

Finalement, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin à l'accomplissement de ce projet.

Mesdames et Messieurs,

Cette inauguration est un moment important pour toute la région, mais également pour la carte sanitaire de notre canton.

Je souhaite que cet établissement soit un lieu de travail dynamique et innovant pour les collaboratrices et collaborateurs.

J'espère que la solidarité qui caractérise l'histoire de la Clinique et de sa transformation en EMS continue d'animer ce lieu empreint de vie.

Enfin, je suis certaine que les habitant-e-s de l'EMS de Plantzette auront du plaisir à vivre dans cette nouvelle maison et qu'ils y trouveront rapidement leurs marques.